



## Communiqué de presse, le 12 septembre 2013

### Un démarrage urgent de Quali watt

La CCW, qui représente, avec RBF, les installateurs de panneaux solaires photovoltaïques, **se réjouit** de l'adoption en 2<sup>e</sup> lecture du plan Quali watt. Pour rappel celui-ci offre au citoyen, à travers un mécanisme simplifié de prime octroyée par les GRD, l'assurance d'un remboursement rapide de son installation future et un taux de rentabilité intéressant mais non spéculatif, et ce afin d'assurer un impact maîtrisé sur la facture du consommateur.

Cette décision permettra, en effet, de **maintenir et de relancer l'activité** des entreprises spécialisées dans le photovoltaïque.

La CCW insiste sur **l'urgence du lancement** des nouvelles mesures. Il y va du maintien de l'emploi dans certaines entreprises..

Pour les conditions qui y sont liées et notamment les dispositifs qualité (labellisation) et la révision du contrat-type, la CCW plaide pour une mise en œuvre progressive. Elles doivent faire l'objet d'une concertation avec le secteur.

Il est aussi primordial que le Gouvernement wallon **lance une campagne d'informations** afin de clarifier les nouvelles règles, de restaurer la confiance des clients et surtout pour confirmer la rentabilité d'une installation de panneaux solaires photovoltaïques dans le dispositif Quali watt.

**Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:**

**Francis Carnoy** • Directeur général

M 0476/47.57.56 • F 02 545 59 05

[francis.carnoy@ccw.be](mailto:francis.carnoy@ccw.be)